

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5056>



Evolution des postes en collège dans l'Yonne : inadmissible !

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: samedi 19 mars 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le comité technique départemental du 16 mars étudiait les propositions de l'administration sur la question des **évolutions de postes dans les collèges** du département pour la rentrée prochaine.

La lecture des documents de travail nous a laissé abasourdis : alors que les prévisions d'effectifs sont de + 8 élèves en collège dans le département à la rentrée prochaine, alors que la dotation rectorale est de + 72 heures pour le département, les documents faisaient état de **21 suppressions de postes pour seulement 10 créations : soit un solde négatif de 11 suppressions** de postes pour le département !

Les postes partagés ont devenus, eux, légion courante : pas moins de 60 postes avec complément de service !

Les sections syndicales SNES et SNEP FSU ont décidé d'écrire au Recteur et à l'Inspectrice Académique pour demander que les choix opérés soient revus (*courrier en pièce jointe*).

En début de séance du CTSD, nous avons dénoncé dans notre déclaration ces choix (*déclaration en pièce jointe*) et fait **le lien avec la réforme des collèges** : en effet, les disciplines les plus touchées par les suppressions de postes sont sans surprise l'allemand, les lettres classiques et par ricochet les lettres modernes.

Des changements avaient été prévus par l'administration et nous ont été communiqués en début de séance : certaines suppressions avaient été annulées et des créations proposées.

A l'issue de ce CTSD, le bilan est de 20 suppressions de postes en collège et de 16 créations, soit un solde encore négatif de 4 postes dans le département, ce qui, pour nous, n'est pas acceptable. (*Bilan en pièce jointe*)

L'ensemble des organisations syndicales s'est prononcé contre les propositions de l'administration. **Cet avis unanime défavorable** oblige l'administration à convoquer à nouveau un CTSD pour nous faire d'autres propositions.